

Actifs alternatifs : une liquidité qui est parfois réduite

Ceci est un rappel qui soulève une dynamique souvent moins connue chez beaucoup d'investisseurs; la présence et la nécessité d'avoir des actifs alternatifs dans le portefeuille et les caractéristiques de liquidité pour ces actifs démontrées ci-dessous :

Type d'actif	Liquidité
Or et Métaux précieux	Élevée à Très élevée
Produits structurés	Élevée à Moyenne
Titres immobiliers et d'infrastructures privés	Faible à Moyenne
Dette privée	Très Faible à Faible
Private Equity (Capitaux Privés)	Très Faible

Selon notre modèle de gestion discrétionnaire, les actifs alternatifs peuvent représenter de 20 à 25% de votre portefeuille et voici pourquoi ils sont plus que jamais nécessaires à sa construction:

- Leur **corrélation faible avec les actions et obligations** diminuera le risque de votre portefeuille sans toutefois nuire au rendement;
- **Les meilleures pratiques de gestion de portefeuille** observée chez les investisseurs institutionnels (Fonds de pension, Universités, Grandes fondations, etc) donnent une allocation supérieure à 25% aux actifs alternatifs;
- Les actifs alternatifs permettront **d'atteindre avec plus d'aisance les cibles de rendement requises** pour rencontrer vos objectifs financiers;
- Bien que **certains actifs alternatifs soient moins ou peu liquides** (dette privée par exemple), leur présence demeure justifiée pour améliorer le rendement notamment lorsque l'horizon de placement de l'investisseur est à long terme (3 ans ou plus);

Si l'enjeu de la liquidité sur vos placements vous préoccupe, je vous invite à communiquer avec moi afin que nous puissions en discuter et d'évaluer l'impact sur vos actifs en placement. Pour en discuter, merci de consulter mon [agenda en ligne](#) pour prévoir un rendez-vous sur TEAMS et réserver une plage horaire.

Jean Philippe Bernard, Gestionnaire de portefeuille
Jeanph.bernard@bnc.ca